

SEANCE DE CONFIRMATION CANINE sauf Berger Allemand, Border Collie et Jagdterrier



L'ISLE ADAM (95)
samedi 16 juin 2018 à 14 heures
Parc Manchez - avenue des Ecuries de Conti - rue de l'Abbé Breuil

Clôture des inscriptions : 29 mai 2018 (date de réception - pas d'envoi en recommandé) - à envoyer à : SCIF - ENVA - Confirm IA06 - Bâtiment Létard - 7 av du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort cedex
renseignement au 0141793350 (du L au V de 9h à 11h) - scif@wanadoo.fr - Fax 0970621860 - <http://www.sc-if.org>

TOUT DOSSIER INCOMPLET ou PARVENU APRES LA DATE DE CLOTURE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE
pas d'inscription sur place - une convocation vous sera envoyée quelques jours avant la séance

à joindre avec l'inscription :

- cette feuille dûment remplie et signée
- un chèque ou mandat à l'ordre de SCIF
- une photocopie du certificat de naissance ou pedigree exp.
- une photocopie de la carte d'identification
- une enveloppe timbrée à vos nom et adresse
- une photocopie de la vaccination antirabique (uniquement pour les chiens de 2ème catégorie et pour les chiens provenant de l'étranger)
- une copie de la carte adhérent SCIF 2018 si tarif appliqué

à apporter le jour de votre venue :

- votre convocation qui vous servira d'autorisation d'accès au site
- l'original du certificat de naissance (lof provisoire) ou pedigree export
- l'original de la carte d'identification
- le formulaire de demande de confirmation dûment rempli
- le passeport ou carnet de santé

Montant de l'engagement (pas de remboursement ni de report en cas d'absence - heure limite d'arrivée : avant 15h30)

38 euros pour le 1er chien ; 28 euros pour les suivants si même propriétaire (fournir la carte d'identification pour chaque chien) adhérent scif 2018 : 28 euros par chien (fournir copie de la carte d'adhérent 2018)

Si le nombre de chiens n'était pas suffisant ou si un juge était indisponible, la séance pourrait être annulée
nombre de chiens limité par juge - les inscriptions peuvent s'arrêter avant la date de clôture

**ATTENTION : pour les chiens tatoués, le tatouage doit être français et très lisible
les chiennes en chaleur sont autorisées**

MERCI D'ECRIRE TRES LISIBLEMENT EN CAPITALES D'IMPRIMERIE

Propriétaire Mlle Mme M. NOM :

PRENOM :

adresse

CP :

VILLE :

E-mail :

TEL :

J'exonère la SCIF de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même
L'inscription à la séance de confirmation me donne droit de devenir membre de la SCIF, ce qui me permet de bénéficier de réductions lors des inscriptions aux expositions et à l'entrée gratuite comme visiteur pour moi-même et mon conjoint aux expositions de la SCIF, sur présentation de ma carte de membre qui va m'être envoyée.

J'accepte de recevoir ma carte, ainsi que celle de mon conjoint le cas échéant ;

Nom et prénom du conjoint : M. Mme Mlle.....

Je n'accepte pas d'être membre SCIF

ne cocher qu'une seule case

Lu et Approuvé - Signature

(n'oubliez pas de signer)

Age minimum de confirmation 12 mois pour toutes les races sauf 9ème groupe : epagneul pékinois et japonais 10 mois - 15 mois pour les races suivantes : 1er groupe : berger allemand et de brie, bouvier des Flandres - 2ème groupe : schnauzer géant, dogue allemand, de bordeaux, du tibet, mastiff, bullmastiff, mâtin napolitain, mâtin espagnol, montagne et mâtin pyrénées, fila brasileiro, chien montagne portugais, rafeiro de alentejo, castro laboreiro, st bernard, terre neuve, landseer, leonberg, dobermann, rottweiler, hovawart, cane corso, grand bouvier suisse, bouvier bernois - 5ème groupe : chien pharaon, cirneco etna, podenco canario, podengo portugais (moyen & grand), podenco ibicenco, samoyède, akita inu, esquimau du groenland - 6ème groupe : rhodesian ridgeback - 8ème groupe : retrievers - 10ème groupe : tous sauf whippet et petit lévrier italien 12 mois.